

DIRECTIVES DE RÉMUNÉRATION

AGENT GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ:			CODE:	
ASSOCIATE GÉNÉRAL ASSOCIÉ :			CODE :	
CABINET DÉLÉGUÉ :			CODE :	
CONSEILLER:			CODE :	
L'agent général délégué demande à UV Assurance de verse COMMISSION ADDITIONNI				
	`	<i>31</i> (1) .		
	Ass. Vie (selon % de boni)		Mercure (sur 100%)	
- À l'agent général délégué (AC		%	,	%
- À l'agent général associé (AG	A):	%		- %
- Au cabinet délégué (CD):		%		- %
- Au conseiller:		%		%
 a) Le conseiller est rattaché à un cabinet, svp mettre b) Le conseiller est un stagiaire, veuillez verser la re AUTRES DIRECTIVES :		:	Code :	
Date des directives : Autorisation de l'agent général :	gl.			
** Pour les nouveaux contrats, N'oubliez pa	s de joindre la 1re proposition à vo	s docu	ments**	
ENREGISTREMENT À UV ASSURANCE :				
Le Par				
1 111				